

RÉFÉRENT SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Formation accessible aux personnes en situation de handicap

La sécurité au travail exige une connaissance solide des obligations réglementaires et une capacité à anticiper les risques avant qu'ils ne deviennent des accidents. Le Référent Santé et Sécurité au Travail (RSST) joue un rôle clé entre l'employeur et les salariés. Il fait le lien entre la prévention théorique et son application concrète sur le terrain. Cette formation de cinq jours transmet aux futurs référents les bases juridiques, méthodologiques, une culture de prévention et des pratiques essentielles à leur mission.

DURÉE	FORMAT	GROUPE	TARIF
35h — 5 jours minimum obligatoires	Présentiel chez le client	4 à 12 stagiaires	750 € / jour

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître et appliquer la réglementation Santé et Sécurité au Travail (SST)
- Connaître et développer la Prévention des Risques Professionnels
- Connaître et appliquer les missions du Référent Santé et Sécurité au Travail (RSST)

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

Intra ou inter-entreprise ; formation en distanciel possible.

Délai d'accès

Intra-entreprise : 2 à 4 semaines entre la validation de la demande et le démarrage. Inter-entreprise : selon calendrier des sessions, communiqué sur demande. Délai confirmé dans le devis / la convention.

Modalités d'inscription

Sur demande via le formulaire de contact du site, par téléphone (06 07 73 03 03) ou par email (bernatetc@gmail.com).

Public visé

Personnels d'établissements publics et privés ou intervenants extérieurs.

Prérequis

Aucun.

PROGRAMME DU DEROULE DE LA FORMATION

Journée 1 — Les obligations des employeurs et des salariés

①

- Les formations réglementaires, les documents obligatoires
- Le management SST et les 9 principes de prévention
- La faute inexcusable de l'employeur
- La réglementation européenne et française du Référé Santé et Sécurité au Travail (RSST)
- La lettre de mission du Référé SST

Journée 2 — La connaissance et le développement de la prévention des risques professionnels

②

- Définition, enjeux et valeurs de la prévention ; acteurs internes et externes de la prévention
- Les coûts (directs / indirects) et la rentabilité de la prévention
- Définitions et procédures de reconnaissance des accidents du travail (AT) et des maladies professionnelles
- L'importance des AT/MP (statistiques)

Journée 3 — Prévention des risques professionnels : de l'évaluation du danger à l'exercice du droit d'alerte

③

- Différences et efficacités entre la Prévention et la Protection (EPI/EPC)
- Différences entre les notions de Danger et de Risque
- Les étapes de la démarche globale d'évaluation des risques professionnels
- Danger Grave Imminent (DGI), droit de retrait et devoir d'alerte

Journée 4 — Les missions du RSST : de l'accueil au diagnostic SST de l'établissement

④

- Mise en place de l'accueil des nouveaux salariés (tutorat et livret d'accueil)
- Élaboration des plans de prévention et de coactivité, affichages obligatoires
- Le Registre d'Accidents Bénins
- L'appréciation de la situation SST de l'établissement

Journée 5 — Les missions du RSST : suivi, contrôle et analyse

5

- Mise en place d'une procédure IQP de vérification des machines
- La signalisation Santé et Sécurité au Travail
- Les documents de communication interne et d'information (FRI, FDS...)
- Analyse des accidents du travail et des presque-accidents (méthode de l'arbre des causes), en lien avec le suivi du Registre d'Accidents Bénins
- Le suivi des vérifications périodiques obligatoires (VGP) des équipements de travail : levage, électricité, incendie...

APTITUDES ET COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de la formation, les participant(e)s seront capables de :

- ✓ Mener à bien ses missions de salarié·e compétent·e dans les activités de protection et de prévention des risques professionnels, afin d'assister et de conseiller le responsable de l'établissement dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail

FORMATRICE

Catherine BERNATET — Formatrice pour adultes certifiée FFFP — Coache professionnelle certifiée inscrite au RNCP (niveau 6) — Formatrice de référents santé et sécurité au travail certifiée France SST

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Démarches — inductives et déductives. **Méthodes** — expositive, interrogative, active, co-développement, intelligence collective, jeux d'application, méta-plan. **Techniques** — exposé interactif, mise en situation en petits groupes et en grand groupe.

SUIVI DE L'EXÉCUTION ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

- ✓ Feuilles de présence ou signature dématérialisée via visio-formation
- ✓ Auto-évaluation en amont de la formation (le jour de la formation)
- ✓ Auto-évaluation post-formation (le jour de la formation)
- ✓ Questions orales ou écrites (QCM ou autre)
- ✓ Enquête de satisfaction et enquête à froid à trois mois après la fin de stage
- ✓ Enquête de satisfaction commanditaire
- ✓ Certificat de réalisation de l'action de formation

Formation nouvellement intégrée au catalogue

N'ayant pas encore été dispensée, aucun taux de satisfaction, d'abandon ou de recommandation n'est disponible à ce jour. Ces indicateurs seront publiés à l'issue des premières sessions.

RESSOURCES TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- ✓ Espace extranet personnalisé pour la mise à disposition des documents administratifs et des ressources
- ✓ Exposés théoriques et pédagogie active / découverte
- ✓ Jeux de rôles à partir des problématiques des participants
- ✓ Kahoot, jeux à thèmes adaptés aux sujets et concepts de la formation
- ✓ Mise à disposition d'un livret pédagogique pour les prises de notes et le suivi du programme

ACCESSIBILITÉ

Les situations de handicap peuvent être signalées lors de l'entretien de cadrage de la demande. Dans ce cas, la référente handicap, Catherine BERNATET, étudiera les possibilités d'aménagement avec vous et/ou prendra contact avec vous. L'inscription à la formation sera effective après réception des éléments suivants :

- La convention de formation dûment signée
- L'étude des situations de handicaps déclarés

ADAPTATION DE LA FORMATION

Lorsqu'elle le juge nécessaire, la formatrice adapte le contenu de la formation suivant l'actualité, le niveau des participants ou la dynamique du groupe si plusieurs participants. Le contenu du programme est fourni à titre indicatif.

CONTACT ET RENSEIGNEMENTS

Catherine BERNATET

Référente pédagogique et référente handicap

☎ 06 07 73 03 03

✉ bernatetc@gmail.com

Programme mis à jour le 16/05/2026